

PRENEZ UN DIGERONAL

LES BONS VIEUX APÉRITIFS FRANÇAIS SONT ENCORE LES MEILLEURS

LE CONGRÈS DES SECRÉTAIRES ET AGENTS COMMUNAUX

L'Association générale des secrétaires, employés de mairie, agents et ouvriers communaux de France et des Colonies, dont l'association départementale de la Seine-Nord fait partie collectivement tiendra son congrès annuel le 19 et 20 juin, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville de Paris.

A l'ordre du jour de cet important congrès sont inscrites de nombreuses questions corporatives qui intéressent la situation des agents communaux, notamment celle des allocations familiales, du régime légal des commissions paritaires des assurances sociales et de leur coordination avec les régimes de retraites et divers statuts qui régissent le personnel des communes, des cours d'administration municipale professés dans nos facultés de droit et à l'école nationale d'administration municipale, des emplois réservés, etc. Les congressistes seront reçus le dimanche 19, à 11 heures, par la municipalité de Paris.

Dans la soirée, le même jour, les congressistes recevront à l'hôtel des Sociétés savantes la municipalité de Paris et un groupe de parlementaires.

Dans sa séance plénière du 20 avril dernier, l'association départementale des communaux du Nord a désigné comme délégués au dit congrès Mlle Dudoignon, présidente, et M. Arambour, architecte de la ville d'Haumont.

Agriculture Commerce Industrie

LA CRISE AGRICOLE DANS L'AVESNOIS

L'opinion de M. DE LA GORCE membre de la Chambre d'Agriculture du Nord

La crise agricole, dont se plaignent les cultivateurs et herbagers, sévit toujours avec persistance dans l'Avesnois. Il nous a paru nécessaire à cet effet d'avoir l'avis autorisé d'un agriculteur avisé et, dans ce but, nous avons eu recours à M. de la Gorce, membre de la Chambre d'Agriculture du Département du Nord et ingénieur agronome.



M. DE LA GORCE

Bien volontiers, M. de la Gorce a bien voulu nous faire un résumé de la situation actuelle et vous fidèlement reproduites, ses impressions sur la crise agricole.

M. de la Gorce nous déclare de rechef que ses pronostics sont très pessimistes :

LA DÉFENSE du Marché du Blé

Le nouveau projet de loi déposé par le Gouvernement

Le projet de loi relatif à l'organisation et à la défense du marché du blé que le Gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre, a pour objet essentiel de coordonner et de renforcer toutes les mesures prises jusqu'à ce jour en faveur de cette céréale, dont l'importance est primordiale pour l'agriculture française.

Dans l'exposé des motifs, les grandes lignes de l'économie du projet sont présentées de la façon suivante : La politique suivie en cette matière par le Gouvernement, en accord avec le Parlement, trouve sa justification dans ce fait qu'à la différence du Canada et des Etats-Unis par exemple qui sont toujours exportateurs, la France est normalement importatrice de blé. Depuis plus de 190 ans, deux récoltes successives seulement ont donné une production excédant les besoins et, depuis la guerre, 2 récoltes sur 3 furent à peu près régulièrement déficitaires.

Une politique raisonnée du blé doit pouvoir s'appuyer sur une connaissance aussi exacte que possible des disponibilités.

Déclaration obligatoire des stocks et des surfaces enssemencées

Dans ce but, le projet prévoit la déclaration obligatoire, par les agriculteurs, des surfaces enssemencées et, par les meuniers ainsi que par tous les autres détenteurs à titre commercial de blé, des quantités qu'ils ont en stock au début de la campagne.

A côté du ministre est créé un comité d'organisation et de contrôle du marché des céréales, chargé d'émettre, à titre consultatif, tous avis utiles sur les mesures à prendre ou déjà mises en œuvre par le Gouvernement, notamment en vue d'assurer l'écoulement de la récolte.

Le Comité composé de représentants des ministères et des professions intéressées, aura, entre autres attributions, à déterminer, d'après les conditions de la production du blé en France, le cours au-dessous duquel le Ministère de l'Agriculture pourra ordonner la mise en application des mesures prévues dans le projet de loi, autres que le stockage avec vente échelonnée.

L'expérience de ces dernières années a montré que si en année déficitaire, l'obligation d'employer un pourcentage minimum de blé indigène permettait d'assurer une rémunération équilibrée des producteurs, il était nécessaire, en année excédentaire, de recourir à des mesures complémentaires.

Par suite, au stockage avec vente échelonnée organisé par les coopératives

LA CRISE AGRICOLE DANS L'AVESNOIS

L'opinion de M. DE LA GORCE

La crise agricole, dont se plaignent les cultivateurs et herbagers, sévit toujours avec persistance dans l'Avesnois. Il nous a paru nécessaire à cet effet d'avoir l'avis autorisé d'un agriculteur avisé et, dans ce but, nous avons eu recours à M. de la Gorce, membre de la Chambre d'Agriculture du Département du Nord et ingénieur agronome.

La situation actuelle, nous dit-il, dans les pays étrangers, la surproduction n'est pas en rapport avec la consommation. Nous ne sommes pas obligés, nous Français, d'en supporter les conséquences. S'il n'y avait plus de droit de douane, ces produits viendraient toujours concurrencer les produits français. Ce serait alors la catastrophe avec la culture de tous les pays.

Il y a lieu aussi de maintenir les contingents en attendant que la production soit régulière dans chaque pays.

A la faveur de la guerre, l'industrie laitière s'est développée particulièrement au Danemark. A l'heure actuelle, ces producteurs, qui ont créé leur industrie en se basant sur le crédit, traversent une crise intense. D'autre part, aux Etats-Unis, l'extension a été telle qu'ils devaient exporter 240 pour cent de leur production normale. Ils se trouvent bloqués et c'est aussi la crise pour eux.

Un autre danger est aussi à craindre de plus en plus : c'est l'inflation.

La culture, comme les autres industries, a besoin de stabilité. Avec l'inflation, ce serait la ruine, la faillite et la banqueroute pour beaucoup d'agriculteurs et herbagers.

Le ministre des ouvriers agricoles est aussi grand que celle des ouvriers des usines. Le Gouvernement n'y voit pas clair et n'y prête pas assez attention.

Dans le département de l'Aisne, où il existe de grosses exploitations, il est regrettable d'entendre les plaintes des ouvriers qui se lamentent. Beaucoup tiennent même ce langage : « Au point où nous en sommes, nous préférons la guerre et nous faire tuer que de vivre comme nous vivons actuellement ».

LA CRISE AGRICOLE DANS L'AVESNOIS

L'opinion de M. DE LA GORCE

La crise agricole, dont se plaignent les cultivateurs et herbagers, sévit toujours avec persistance dans l'Avesnois. Il nous a paru nécessaire à cet effet d'avoir l'avis autorisé d'un agriculteur avisé et, dans ce but, nous avons eu recours à M. de la Gorce, membre de la Chambre d'Agriculture du Département du Nord et ingénieur agronome.

La situation actuelle, nous dit-il, dans les pays étrangers, la surproduction n'est pas en rapport avec la consommation. Nous ne sommes pas obligés, nous Français, d'en supporter les conséquences. S'il n'y avait plus de droit de douane, ces produits viendraient toujours concurrencer les produits français. Ce serait alors la catastrophe avec la culture de tous les pays.

Il y a lieu aussi de maintenir les contingents en attendant que la production soit régulière dans chaque pays.

A la faveur de la guerre, l'industrie laitière s'est développée particulièrement au Danemark. A l'heure actuelle, ces producteurs, qui ont créé leur industrie en se basant sur le crédit, traversent une crise intense. D'autre part, aux Etats-Unis, l'extension a été telle qu'ils devaient exporter 240 pour cent de leur production normale. Ils se trouvent bloqués et c'est aussi la crise pour eux.

Un autre danger est aussi à craindre de plus en plus : c'est l'inflation.

La culture, comme les autres industries, a besoin de stabilité. Avec l'inflation, ce serait la ruine, la faillite et la banqueroute pour beaucoup d'agriculteurs et herbagers.

Le ministre des ouvriers agricoles est aussi grand que celle des ouvriers des usines. Le Gouvernement n'y voit pas clair et n'y prête pas assez attention.

Dans le département de l'Aisne, où il existe de grosses exploitations, il est regrettable d'entendre les plaintes des ouvriers qui se lamentent. Beaucoup tiennent même ce langage : « Au point où nous en sommes, nous préférons la guerre et nous faire tuer que de vivre comme nous vivons actuellement ».

En retard sur l'horaire.

Un intestin en bon état, accomplissant sa fonction régulièrement, doit, chaque jour, se libérer à la même heure.

Lorsqu'il y a retard sur l'horaire, l'économie générale en est troublée. On est mal à l'aise, nerveux, irrité. C'est pourquoi il est indispensable, pour le bon état de la santé, d'obliger l'intestin à être régulier. Mais il faut l'y obliger avec précaution, sans brutalité.



La Scavuline, nouvelle préparation à base de produits d'origine végétale, présentée sous forme de dragées, assure l'évacuation régulière et complète du contenu de l'intestin et, cela, sans violence, ni contractions douloureuses et sans irriter la muqueuse de l'intestin.

La Scavuline dissipe l'atonie de l'appareil digestif, décongestionne le foie et purifie le sang en provoquant l'élimination des toxines produites par la constipation ou l'insuffisance des selles.



La Scavuline agit doucement et sûrement sur l'intestin, sans violence, ni contractions douloureuses et sans irriter la muqueuse de l'intestin.

La Scavuline agit doucement et sûrement sur l'intestin, sans violence, ni contractions douloureuses et sans irriter la muqueuse de l'intestin.

LE XIII SALON DE LA MACHINE AGRICOLE

On rappelle qu'une exposition générale et internationale de matériel et d'outillage agricole organisée avec la concours et sous la responsabilité de l'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles aura lieu, sous le patronage de M. le ministre de l'Agriculture, du mardi 23 au dimanche 29 janvier 1934, à Paris, Palais des Expositions (Porte de Versailles).

L'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles est un groupement constitué par les six grandes chambres syndicales : des Constructeurs français de Machines agricoles ; de la Motoculture de France ; du Commerce des Mécaniciens agricoles ; du Matériel de motoculture de l'Industrie des moteurs à gaz, à pétrole et des gazogènes, et l'Union des Importateurs de la métallurgie.

Comme les salons précédents, cette exposition est réservée aux machines, appareils et instruments à destination nettement agricole, viticole, horticoles ou forestière.

Les demandes d'admission devront parvenir au Comité d'organisation du Salon de la Machine agricole, 38, rue de Chateaudun, à Paris (IX^e), au plus tard le 30 juin 1933.

En même temps que le Salon de la Machine agricole aura lieu une Foire nationale de semences.

On rappelle qu'une exposition générale et internationale de matériel et d'outillage agricole organisée avec la concours et sous la responsabilité de l'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles aura lieu, sous le patronage de M. le ministre de l'Agriculture, du mardi 23 au dimanche 29 janvier 1934, à Paris, Palais des Expositions (Porte de Versailles).

L'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles est un groupement constitué par les six grandes chambres syndicales : des Constructeurs français de Machines agricoles ; de la Motoculture de France ; du Commerce des Mécaniciens agricoles ; du Matériel de motoculture de l'Industrie des moteurs à gaz, à pétrole et des gazogènes, et l'Union des Importateurs de la métallurgie.

Comme les salons précédents, cette exposition est réservée aux machines, appareils et instruments à destination nettement agricole, viticole, horticoles ou forestière.

Les demandes d'admission devront parvenir au Comité d'organisation du Salon de la Machine agricole, 38, rue de Chateaudun, à Paris (IX^e), au plus tard le 30 juin 1933.

En même temps que le Salon de la Machine agricole aura lieu une Foire nationale de semences.

On rappelle qu'une exposition générale et internationale de matériel et d'outillage agricole organisée avec la concours et sous la responsabilité de l'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles aura lieu, sous le patronage de M. le ministre de l'Agriculture, du mardi 23 au dimanche 29 janvier 1934, à Paris, Palais des Expositions (Porte de Versailles).

L'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles est un groupement constitué par les six grandes chambres syndicales : des Constructeurs français de Machines agricoles ; de la Motoculture de France ; du Commerce des Mécaniciens agricoles ; du Matériel de motoculture de l'Industrie des moteurs à gaz, à pétrole et des gazogènes, et l'Union des Importateurs de la métallurgie.

Comme les salons précédents, cette exposition est réservée aux machines, appareils et instruments à destination nettement agricole, viticole, horticoles ou forestière.

Les demandes d'admission devront parvenir au Comité d'organisation du Salon de la Machine agricole, 38, rue de Chateaudun, à Paris (IX^e), au plus tard le 30 juin 1933.

En même temps que le Salon de la Machine agricole aura lieu une Foire nationale de semences.

On rappelle qu'une exposition générale et internationale de matériel et d'outillage agricole organisée avec la concours et sous la responsabilité de l'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles aura lieu, sous le patronage de M. le ministre de l'Agriculture, du mardi 23 au dimanche 29 janvier 1934, à Paris, Palais des Expositions (Porte de Versailles).

L'Union des Expositors de machines et d'outillage agricoles est un groupement constitué par les six grandes chambres syndicales : des Constructeurs français de Machines agricoles ; de la Motoculture de France ; du Commerce des Mécaniciens agricoles ; du Matériel de motoculture de l'Industrie des moteurs à gaz, à pétrole et des gazogènes, et l'Union des Importateurs de la métallurgie.

Comme les salons précédents, cette exposition est réservée aux machines, appareils et instruments à destination nettement agricole, viticole, horticoles ou forestière.

Les demandes d'admission devront parvenir au Comité d'organisation du Salon de la Machine agricole, 38, rue de Chateaudun, à Paris (IX^e), au plus tard le 30 juin 1933.

En même temps que le Salon de la Machine agricole aura lieu une Foire nationale de semences.

Ets J. CONVERT & Co

31 rue St-Jacques, LILLE
Mobilier, Matériel et fournitures pour Salons de Coiffure Hommes et Dames
Appareil Indéfrisable « Lilla » Dépot de la Pharmacie Broca

Catalogue sur demande

RECEVEURS BURALISTES

De l'« Officiel » : M. Lagorce, receveur buraliste à Pécap-Marché (Seine-Inférieure), première classe, quatrième catégorie, est nommé à Fimes-les-Baches, première classe, quatrième catégorie — M. Bazille, receveur buraliste à Boulogne-Sud (Pas-de-Calais), première classe, deuxième catégorie, non installé, est maintenu sur sa demande à Angers-Haute-Chaine, première classe, troisième catégorie.

De l'« Officiel » : M. Flament Henri, commis du Trésor de première classe à la perception de Lille-Hellemmes, a été affecté en la même qualité à la perception d'Haubourdin — M. Decoster Lucien, commis du Trésor de quatrième classe à la perception d'Haubourdin, a été affecté en la même qualité à la perception de Lille-Hellemmes.

ET MAROC

Département de la Seine : Concours sans succès. Vérificateur Poids Mesures France. Aucun diplôme. Mêmes matières : Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Physique, Chimie.

LES DOCKS du NORD OFFRENT ACTUELLEMENT EN RÉCLAME MALAGA BLANC ET NOIR

7.50 au lieu de 8.50

La Boutelle

PAINS D'ÉPICES « LE MIEN » « ROYAL CORSO » 3.00 3.50

CAFÉS « CORSO » « SUPER-CORSO » 4.80 5.50

LES CAFÉS « CORSO » ET « SUPER-CORSO » SONT COMPOSÉS DES MEILLEURES SORTES IL EN FAUT UN TIERS EN MOINS

CONSOMMEZ LES Succulents Biscuits de Reims « Derungs » Ils conviennent pour le déjeuner, le goûter, avec le vin ou le champagne

La boîte de 6 : 1.30 | 2.50 la boîte de 12

NE LAISSEZ PAS BLESSER VOS ENFANTS !!!

ACHETEZ une LESSIVEUSE PRATIC avec la poignée rentrante brevetée

DESMET 222, Rue Solferino, LILLE

Sur demande envoi gratuit de Catalogue

COLOMBOPHILES I...

Vous ne ferez de nombreux prix que si vous employez les SPECIALITES "RIGA"

ENTRER RIGA donne santé et souffle aux pigeons 11 fr. 18 fr. 40 fr. le litre. PIGEONS HENAYO RIGA augmentent la ponte. La boîte 10 fr. 15. Brochure gratuite.

Vente : Pils et Lab. RIGA, 72, Av. Marceau, Lambertart.

Pour vos installations de

Tel. 48.15 CHAUFFAGE CENTRAL SALLE DE BAINS PLOMBERIE

Adressez-vous en confiance à la Maison

E. PASQUET & Co 272, rue Léon-Gambetta, Lille

Prix sans concurrence Devis gratuit

J'ai bon estomac, bon appétit.

Je digère sans peine, ni brûlure, ni crampes et sans m'en apercevoir.

Je n'ai jamais d'aérophagie parce que je prends des comprimés de DIGERONAL

fait digérer

Sur commande, 1, rue de Valenciennes, Lille, et dans toutes les pharmacies.

Faites une Situation à vos Enfants

STENO-DACTYLO 25 francs (complet) par mois (livres, matériel, cours) par mois (livres, matériel, cours) par mois (livres, matériel, cours)

Douai, 12, rue des Malvaux, Béthune, 27, rue Lagillon, Valenciennes, 60, r. Abbaye, Lille, 58, rue de la Liberté, Cambrai, 1, Face Vieille Cité.

MADAME AUGUSTA 100 bis, rue de Paris (1^{er} étage) LILLE. GORSEY, R. C. 92.801. 70106

Machines à tricoter GUBIED. Lours crédits. Appareil sans fil. S'adr. J. DE POERCK, 74 Bd de la Liberté, Lille.

CHEVEUX Repousse certaine en 3 mois. Entière polissage en 10 jours, sans danger. Appareil à 10 francs. Classe, à TOULOUSE (Nord), 41.201.

T.S.F. TELEVISION UN FORMIDABLE PROGRES EN T.S.F.

ROLLS CONSTRUCTEUR DU POSTE LE MEILLEUR ET LE PLUS PERFECTIONNE qui soit au monde, vous présente un BLOC A COMMANDE UNIQUE INTEGRALE STATIONS MARQUEES PAR LEUR NOM REGULATEUR AUTOMATIQUE DE VOLTAJE PRISE DE TELEVISION

NUMERIEUX AUTRES PERFECTIONNEMENTS N'EXISTANT SUR AUCUN POSTE EUROPÉEN. Machine agricole, 38, rue de Chateaudun, à Paris (IX^e).

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM. REPRISE DES POSTES ANCIENS ET DÉMONTÉS PAYEMENT PAR MENSUALITE AVEC PREMIER VERSEMENT DE 500 FR.

TOUS MODELES SUR SECTEUR A PARTIR DE 1500^{FR}

ELECTRICIENS qui desirez vendre un article de QUALITE EXCEPTIONNELLE, sortant de l'ORDINAIRE, assurez-vous dès maintenant l'EXCLUSIVITE ROLL pour votre région.

ROLLS 73 A 79 RUE DU CHEVALIER FRANÇAIS LILLE - TELE 4084

HENRI ESDERS

AU PONT NEUF, 124, Rue de Rivoli — A LA TOUR SAINT-JACQUES, 88, Rue de Rivoli Succursales : LYON, 67, R. de la République — MARSEILLE, 34, R. St-Ferréol — LILLE, 12, R. Faidherbe

Du 25 MAI au 11 JUIN

RABAIS HABILLEMENTS

20% SUR TOUS NOS PRIX

NOS MAGASINS SONT OUVERTS LE DIMANCHE, de 8 heures à Midi.

FAITES UN ESSAI

Avec le Flacon de Tournai, vous pouvez constater avec les plantes du Jardin de France. Son efficacité est remarquable contre l'irritabilité des fonctions digestives, tousses, bronchites, rhumes. Une tasse chaque soir assure la santé, la fraîcheur de la nuit, évite tout embarras digestif.

La boîte : 3 fr. 99 | Boîte de 6 fr. 99

Pharmacie Principale, Douai & Lille. Code de France & Amérique, 75 - Fribourg.

TABLIERS-LINGERIE

Tabliers pour la vente à 2,50, 3,00, 3,50, 4,00, 4,50, 5,00, 5,50, 6,00, 6,50, 7,00, 7,50, 8,00, 8,50, 9,00, 9,50, 10,00.

Robes à manches 2,00 | Robes à manches 2,50 | Robes à manches 3,00 | Robes à manches 3,50 | Robes à manches 4,00 | Robes à manches 4,50 | Robes à manches 5,00 | Robes à manches 5,50 | Robes à manches 6,00 | Robes à manches 6,50 | Robes à manches 7,00 | Robes à manches 7,50 | Robes à manches 8,00 | Robes à manches 8,50 | Robes à manches 9,00 | Robes à manches 9,50 | Robes à manches 10,00.

Pharmacie Principale, Douai & Lille. Code de France & Amérique, 75 - Fribourg.